

## Edito du président

Lors de la séance du 20 octobre 2016 le conseil d'administration de la CMCAS Aude Pyrénées Orientales a, unanimement, décidé que les organisations syndicales représentatives se devaient, dans une période de négociations de vous informer sur les avancées de ce dossier et sur leurs positionnements respectifs.

A ce titre, vous trouverez dans ce document les expressions des différentes fédérations syndicales.

Au-delà des positionnements politiques différents, la question d'un mode de financement stable et des moyens statutaires adaptés est un socle commun qui est revendiqué par tous les acteurs syndicaux. Toutefois l'engagement de tous les salariés et leur mobilisation est un préalable essentiel. Aussi nous vous alertons sur l'urgence de la situation, qui doit nous conduire à nous mobiliser collectivement afin de créer un rapport de force conséquent face aux enjeux, et ainsi peser sur cette négociation qui se veut historique.

**Cédric SARDA, Président de la CMCAS**



## **/ LES ACTIVITÉS SOCIALES NOUS APPARTIENNENT À TOUS !**

Nos Activités Sociales rencontrent de grandes difficultés depuis quelques années maintenant, en particulier à cause de la baisse considérable de leurs ressources : moins 68 M€ en 3 ans pour le fond du 1%.

C'est grâce à la mobilisation des personnels, à l'appel de la CGT, que les pouvoirs publics et les directions se sont enfin mis d'accord pour ouvrir des négociations sur l'ensemble du champ des Activités Sociales.

Négociations revendiquées depuis de longues années durant lesquelles nos organismes ont dû composer au fil des difficultés liées au démantèlement du secteur de l'énergie.

Instabilité du 1%, multiplicité des interlocuteurs, refus massif de détachement, désengagement des employeurs sur la mutuelle des inactifs, difficultés de recrutement, augmentation des déficits de la restauration méridienne liée aux fermetures ou déménagement d'unités.

C'est dans cette situation à peine tenable, que les administrateurs CGT ont œuvré pour que les électriciens et gaziers profitent encore des Activités Sociales de haut niveau en essayant de répondre toujours mieux à leurs besoins.

Les négociations qui s'engagent vont se dérouler dans un calendrier restreint, d'ici à février 2017. Pourtant il faut mesurer l'ampleur de la tâche. La CGT a des propositions fortes à faire valoir pour sortir de cette crise, notamment en portant un projet novateur de financement. Nous nous engageons aujourd'hui dans une révision complète de l'Article 25 ; c'est un des points du Statut les plus essentiels pour les agents des IEG. Nous avons donc la responsabilité d'être force de proposition.

Les employeurs avancent sur leur stratégie d'asphyxie, notamment en attribuant un budget primitif de 413M d'euros pour 2017. Ce qui pour notre CMCAS donnerait un budget de 281 635 euros ! Soit une baisse de plus de 19% par rapport au budget 2016. C'est un véritable vol du salaire socialisé de tous les salariés de l'énergie qu'ils soient actifs et inactifs. Cette dotation ne permet plus aux Activités Sociales d'assurer leurs missions prioritaires et met l'organisme, les bénéficiaires et les salariés dans une situation de précarité. De plus, il est parfaitement scandaleux et même provocateur que les employeurs se satisfassent d'une dotation à la baisse, dans une période de négociation.

Une chose est sûre, c'est que la capacité de nos organismes à continuer à faire vivre et développer les Activités Sociales pour les salariés de l'énergie, dépendra de la capacité des négociateurs comme des électriciens et gaziers actifs et inactifs à comprendre les enjeux et à se mobiliser pour la pérennité de nos Activités Sociales.

La CGT appelle tous les agents actifs et inactifs à la plus grande vigilance, et surtout, à se mobiliser fortement lors des journées d'actions, afin de peser sur ces négociations qui traceront l'avenir de ce que seront nos Activités Sociales.

**70 ans après les conquêtes de nos collègues,  
c'est aux salariés d'aujourd'hui de construire  
les 70 ans à venir !**

Les Secrétaires Généraux CGT Aude et  
Pyrénées Orientales



En 2015, la dotation définitive du 1% est une nouvelle fois amputée de 20 M€. Une entrevue avec le ministère et les employeurs est sollicitée par FO Énergie et mines et les fédérations syndicales représentatives. Nous demandons une clarification sur le mode de calcul de l'assiette et la transparence du mode de financement du 1%.

Une certaine réalité se fait jour suite à notre entrevue en février 2016. En complément des éléments dont nous disposons et de ceux qui nous sont communiqués, chacun s'accorde sur un mode de financement qui n'est plus adapté à la réalité des entreprises.

Depuis une douzaine d'années, il en résulte une profonde modification du contexte institutionnel ainsi qu'une dégradation du mode de financement. Le passage d'EDF en SA et l'ouverture à la concurrence sont devenus une réalité avec certains acteurs en dehors de la branche professionnelle des IEG.

### **L'ensemble de ces transformations est combattu par FO Énergie et mines**

Une décision d'engager un tour de table entre les partenaires sociaux, les employeurs et la tutelle est mise en place. Celui-ci s'achève le 7 Juillet 2016 avec une proposition des employeurs de travailler sur quatre dossiers :

#### **La restauration méridienne**

Les employeurs nous annoncent qu'ils souhaitent reprendre à leur charge l'ensemble de l'activité restauration méridienne. La question des salariés conventionnés de la restauration demeure entière. FO revendique la mise au statut des salariés conventionnés et le respect des droits acquis.

#### **La situation des personnels mis à disposition et les conventionnés**

Près de 1000 salariés de la restauration méridienne sont à ce jour de leur devenir. Le transfert vers d'autres sociétés induirait la perte d'avantages sociaux, des pertes de salaire, etc. FO demande le basculement au statut afin de garantir leurs droits.

## **/ FO NE BRADERA PAS LES ACQUIS SOCIAUX DES ELECTRICIENS ET GAZIERS**

Plus de 3000 salariés des organismes sociaux sont également visés par une réorganisation significative qui aboutirait inmanquablement à une forte baisse d'emplois. La pérennité des emplois de nos collègues dépendra alors de la viabilité du financement des Activités Sociales.

#### **Les nouvelles mesures bénévoles seraient :**

- La volonté de supprimer le tarif agent sur les centres de vacances de la CCAS ;
- La modification des 24 jours de détachement des administrateurs ;
- La professionnalisation des convoys ;
- La proximité des SLV à la charge des organismes sociaux.

#### **Le financement**

Pour FO Énergie et mines, la question du périmètre des entreprises concernées reste entière et primordiale. L'ensemble des entreprises du secteur de l'énergie doit contribuer au financement des Activités Sociales. Notre organisation a, d'ores et déjà, agi début septembre en assignant en justice Direct Énergie. Pour mémoire, cette entreprise est devenue le 3e opérateur du secteur, favorisée par un marché dérégulé et l'inertie des législateurs. Cette entreprise est l'exemple d'une concurrence librement faussée. Face aux 3 milliards de dividendes qui sont reversés, FO Énergie et mines a proposé un mode de financement des Activités Sociales qui tiendrait compte de cette dimension. FO ne pourrait accepter des modifications réglementaires qu'à la condition qu'elles soient viabilisées par le Statut national du personnel des IEG et qu'elles ne se traduisent pas à travers un recul du financement.

Agir pour ne pas subir, FO ne bradera pas les acquis sociaux des électriciens et gaziers.

[Fnem-fo.org](http://Fnem-fo.org)



## / GERER C'EST PREVOIR ET NE PAS PREVOIR C'EST DEJA GEMIR

La baisse du fond du 1% était prévue, l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie est préjudiciable au chiffre d'affaire des entreprises et donc au financement de nos activités sociales. Mais quand la CFDT a expliqué qu'il fallait anticiper et négocier un autre mode de financement notre affirmation a été déformée et caricaturée par deux organisations syndicales sur les quatre qui siègent à la CCAS.

Aujourd'hui tout le monde est autour de la table des négociations sur cinq points : le financement – la restauration – les mesures bénévoles – le contrôle et la gouvernance des activités sociales.

### **Mais des négociations : Pourquoi ? Pour Qui ?**

Sans une amélioration de la gouvernance et de la gestion des activités sociales, le financement quel qu'il soit continuera à remplir le tonneau des Danaïdes, la montagne des négociations accouchera d'une souris.

Pour ce faire une idée juste des négociations en cours il vaut mieux tout savoir.

### **Pour exemple un sujet des négociations en cours.**

Les employeurs de la branche des IEG ont proposé de reprendre l'exploitation des restaurants d'entreprises car le déficit prévisible de cette restauration en 2016 est de 18,5 millions d'euros. Refusant de combler ce déficit, ils avaient donc trouvé quatre entreprises prêtes à répondre sur un appel d'offre relatif à l'exploitation de ces restaurants et elles s'engageaient à reprendre l'ensemble du personnel avec les avantages de leur convention actuelle. Début Octobre les employeurs faisaient machine arrière, pourquoi ?

« *GOUVERNER C'EST PREVOIR* »  
- EMILE DE GIRARDIN

« *NE PAS PREVOIR C'EST DEJA  
GEMIR* » – LEONARD DE VINCI

La convention des 1000 salariés hors statut national de la CCAS prévoit qu'ils aient, tout en cotisant au régime général et non à la CNIEG, le même niveau de retraite que les agents des IEG. Pourquoi pas !

**Mais il y a un « Hic » : l'organisation syndicale qui gère la CCAS a oublié de provisionner l'argent pour le complément de leurs retraites.**

Aujourd'hui ces sommes n'apparaissent pas dans les comptes mais sont stipulées comme engagements hors bilan et elles représentent un total de 430 millions d'euros dont 330 millions pour les personnels de restauration. Cela frise le système Enron aux Etats Unis où le patron avait dilapidé les fonds de pension de ses salariés. Alors qui va payer ?

Aujourd'hui les retraites de ceux qui sont déjà partis sont payées par le compte d'exploitation de la CCAS. Donc plus il y a de départs en retraite, de salariés conventionnés, plus le compte d'exploitation augmente. Cela entraîne moins d'argent pour nos activités sociales. Conséquence, des tarifs de vacances qui augmentent de 30% en 3 ans, à condition d'être affectés, de moins en moins de moyens pour les CMCAS en proximité : **LA SPIRALE DEVIENT INFERNALE.**



## / S'ADAPTER AU MONDE D'AUJOURD'HUI

L'alliance CFE UNSA Énergies négociera avec la tutelle tout système assurant la pérennité et la stabilité du financement des Activités Sociales des salariés et des retraités à un niveau à minima de celui de 2014 et elle veillera à ce que ce nouveau financement ne soit pas assujéti à des taxes apparaissant sur la facture des consommateurs.

Une fois ce financement obtenu, une refonte des organisations, des structures et des finalités des organismes sociaux doit s'opérer pour adapter leur fonctionnement au monde d'aujourd'hui et aux attentes des ouvriers. Pour ce faire et afin de stopper le gaspillage financier de ces dernières années, l'alliance CFE UNSA Énergies demande :

- que les structures politiques des CMCAS soient abandonnées au profit de structures régionales, dirigées par des professionnels sous contrôle des organisations syndicales ;
- la suppression du comité de coordination des CMCAS et la création d'une commission d'audit paritaire chargée de suivre la contribution des entreprises au financement des Activités Sociales et de répartir les recettes ;
- la réorganisation des 23 territoires en un minimum d'entités territoriales constituées de professionnels des organismes sociaux sous la ligne hiérarchique unique du directeur général ;
- la suppression des SLVies et la mise en place d'un service de proximité adapté aux attentes des bénéficiaires ; téléphonique, internet mais également des présences terrain assurées par des professionnels ;
- la réécriture de l'article 25 du Statut et la redéfinition des missions et du cœur de métier des Activités Sociales, avec pour objectif que tout euro gagné le soit au seul bénéfice des agents ;

- l'intervention de la CCAS, d'une manière ou d'une autre, chaque année, pour le départ en vacances de chaque ouvrier. Le chèque vacances doit être proposé à tous ceux qui ne se retrouvent pas dans l'offre CCAS ;
- la mise en place d'une contribution à la licence sportive, à l'adhésion à un club de sport ou à une association culturelle pour l'agent, le retraité et les ayants droit ;
- la révision de la grille de tarification. Les principes de solidarité doivent être conservés mais avec une répartition qui ne pénalise pas les revenus moyens. La participation doit être progressive, sans palier, en fonction du coefficient social. Les règles et critères d'affectation pour le tour de rôle doivent être simplifiés et appliqués en toute transparence avec possibilité de contrôle ;
- le transfert de la restauration méridienne aux employeurs ;
- la vente de tous les biens "Sous-exploités ou non-concurrentiels budgétairement" et le transfert de tous les autres par une délégation d'exploitation à une ou plusieurs "Foncières". Les économies ainsi dégagées devront permettre de financer les choix de vacances et de loisirs de chacun.

« LES  
ECONOMIES  
AINSI  
DEGAGEES  
DEVRONT  
PERMETTRE  
DE FINANCER  
LES CHOIX DE  
VACANCES ET  
DE LOISIRS DE  
CHACUN. »





Je signe

POUR

les Activités Sociales de l'énergie

<http://communication-ccas.fr/jesigne/>

**Vous pouvez encore signer.**